

## PEINTURES DÉPOLLUANTES

Progressivement, à partir du 1er janvier 2015, la Qualité de l'Air Intérieure des établissements recevant du public, devra être surveillée, les sources de pollution devront être identifiées et des actions devront être mises en œuvre en cas de dépassement des seuils de pollution de l'air.

Parmi les substances à surveiller : le formaldéhyde.

La pollution de l'air intérieur est 5 à 10 fois plus élevée que celle de l'air extérieur. Le formaldéhyde (Composé Organique Volatile) est le 1er polluant de l'air intérieur et est classé cancérigène.

Il est notamment émis par le mobilier, la moquette, les tissus d'ameublement, le bois, les revêtements muraux, les sols, certaines colles, les produits d'entretien....

Outre l'aération des locaux (*recommandation ADEME : 10 mns minimum par jour*) pour lutter contre la pollution de l'air intérieur, des peintures dépolluantes ont été mises au point.

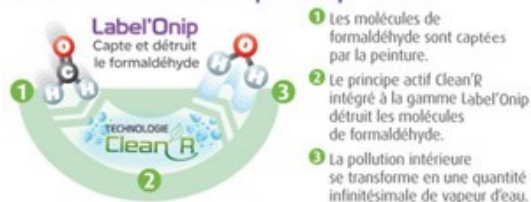
ONIP est le 1er fabricant à commercialiser une peinture, Ecolabel Européen et labellisée A+, dépolluante (*brevet déposé*).

La peinture (acrylique en phase aqueuse sans solvant) a été développée en partenariat avec un fabricant de résine, composant essentiel de la peinture. Elle est capable, par réaction chimique, de capter le formaldéhyde et de le transformer en vapeur d'eau sous forme de molécule donc sans création d'humidité perceptible.

Cette peinture est garantie par le fabricant pour rester active 7 à 20 ans et capter 40 à 60% des formaldéhydes présents dans l'air ambiant. La peinture ne contient ni produits nocifs ni nanomatériaux.



## L'innovation Clean'R par Onip



Le formaldéhyde présent dans l'air est éliminé durablement. Le principe actif contenu dans la peinture garantit l'élimination du formaldéhyde présent dans la pièce pendant une durée minimum de 7 ans et jusqu'à 20 ans selon les finitions utilisées.

<http://www.peinture-depolluante.fr>

HENRI HAMELIN & SES FILS, dans l'Yonne, fabrique une partie des peintures ONIP.  
HAMELIN DECOR, dans l'Yonne, distribue les peintures ONIP.

Pour plus d'informations :

Claudine Le Naour - 03 80 60 40 81  
c.lenaour@bourgogne.cci.fr  
Philippe Burtin - 03 80 65 92 87  
philippe.burtin@cci21.fr  
Elodie Roppé - 03 86 60 61 53  
e.roppe@nievre.cci.fr  
Ludivine Filoro - 03 85 21 53 31  
l.filoro@cci71.fr  
Gilles Nogaret - 03 86 49 40 52  
g.nogaret@yonne.cci.fr

TOLLENS propose également depuis mai 2014 sa gamme de peinture dépolluante : **CAPTEO**

Une réalisation des CCI de Bourgogne avec le soutien de :